

Journée nationale de mobilisation des retraités- es

18 décembre 2018

Le 18 décembre 2018, à l'appel de 9 organisations de retraités-es (CGT, FO, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, FSU, FGR-FP, LSR, UNRPA Ensemble & solidaires), des manifestations et des rassemblements de personnes retraitées auront encore lieu dans un certain nombre de départements, particulièrement devant le Ministère des Finances, à Bercy.

Le 18 décembre 2018, les personnes retraitées plus particulièrement, exigeront une réforme fiscale conduisant à une justice fiscale et à une justice sociale !

Le "communiqué" de l'UNIRS

Communiqué de presse

Paris, le 12 décembre 2018

JUSTICE FISCALE !

Sous l'Ancien Régime, un jour c'est le Tiers État qui refuse la taille et la gabelle !

C'est maintenant écrit dans les livres de l'Histoire de France : sous l'Ancien Régime, la France était très inégalitaire. Pour payer les dépenses du Royaume, pour entretenir le Roi et sa Cour, pour financer le train de vie de la Noblesse et du Clergé, tout était mis à la charge du Tiers état. Quand le Roi se lançait dans une guerre, ou dans des grands travaux, ou dans des dépenses somptuaires, il empruntait auprès des plus riches bourgeois, auprès des financiers de l'époque. Ensuite, il fallait rembourser la dette, et seuls les gens du Tiers État étaient appelés à contribuer.

C'est maintenant écrit dans les livres de l'Histoire de France : une telle situation, à ce point inégalitaire, ne pouvait durer toujours. Et les historiens nous expliquent que, très naturellement, le Peuple se souleva, que les riches prirent peur, que certains s'accrochèrent à leurs privilèges et ne voulurent rien lâcher, que d'autres, plus lucides, voulurent bien faire quelques concessions, mais qui, fondamentalement, ne mettraient rien en cause. Mais il était déjà trop tard. Ce n'était plus seulement contre le prix du pain, contre la taille et la gabelle, que le Peuple se soulevait. C'était pour une autre répartition des richesses, c'était pour de l'égalité et de la justice, c'était pour la reconnaissance et l'établissement de mêmes droits pour tous.

C'est ce que nous disent nos livres d'histoire.

Sous la Présidence de Macron 1^{er}, l'injustice fiscale se renforce !

L'injustice fiscale en France n'a pas commencé avec l'élection d'Emmanuel Macron. Mais, depuis son installation, l'outil fiscal a été fortement utilisé pour renforcer les inégalités. La Loi de Finances pour 2018 est une caricature de ce que peut faire un gouvernement qui sert outrageusement les plus riches, et, dans le même temps, oppresse sans pitié plus ou moins tous les autres. Dès le 1^{er} janvier 2018, l'impôt sur les sociétés a poursuivi sa baisse, les dividendes perçus par les actionnaires sont devenus imposables à l'impôt sur le revenu à un taux plafonné de 30 %, et les propriétaires de portefeuilles boursiers ont été exonérés d'impôt sur la fortune. Ceci met forcément le budget de l'État en difficulté. Et le gouvernement met en avant les déficits publics pour réduire certaines dépenses publiques (supprimer des emplois, fermer des services publics, réduire des aides sociales, des prestations, et augmenter d'autres taxes, etc.). Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2018, la CSG a été augmentée de 25 %, notamment pour les personnes retraitées. Pour cette catégorie sociale, ceci intervenait après plusieurs années de gel des pensions (aucune revalorisation annuelle en fonction de l'évolution des prix ou des salaires) et après la suppression de quelques dispositions fiscales spécifiques (1/2 part fiscale supplémentaire pour les personnes seules ayant élevé un ou des enfants, par exemple). Le 15 mars 2018, 200 000 personnes retraitées manifestaient dans l'ensemble du pays, mais le Président,

